



# Rapport de l'atelier de prospective pour le Plan stratégique 2022-2024 d'Ingénieurs Canada

Pour toute question concernant la teneur de ce rapport, veuillez vous adresser à :

Gerard McDonald, MBA, P.Eng., ICD.D  
Chef de la direction  
Ingénieurs Canada  
gerard.mcdonald@ingenieurscanada.ca  
613.232.2474, poste 212

## À propos du rapport de l'atelier de prospective

---

Ingénieurs Canada a entrepris l'élaboration de son Plan stratégique 2022-2024. Le 25 février 2020, un atelier national regroupant les présidents et les chefs de direction des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, le conseil d'Ingénieurs Canada, ainsi que des représentants du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie et du Bureau canadien des conditions d'admission en génie s'est tenu à Gatineau, au Québec (la liste des participants est présentée à l'annexe 1). Les participants étaient répartis autour de sept tables de manière à assurer une diversité de points de vue à chaque table.

Durant cet atelier, les participants ont assisté à une présentation sur le plan stratégique actuel (2019-2021), l'analyse contextuelle pour le plan stratégique 2022-2024 et l'analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces (FFPM) et des risques stratégiques, ces deux analyses étant accessibles dans la [page des consultations](#) (connexion requise) du site d'Ingénieurs Canada. Les participants ont été invités à confirmer la mission et les valeurs d'Ingénieurs Canada et à réfléchir aux éléments d'une vision et à des priorités stratégiques possibles (des photos des énoncés de vision et des priorités stratégiques sont présentées à l'annexe 2). L'objectif de ce rapport est de mettre en évidence certains des commentaires obtenus.

## Éléments d'une vision future

---

Une vision est destinée à servir de guide clair pour le choix des plans d'action actuels et futurs et décrit l'état futur du succès. Elle devrait être ambitieuse, formulée à la voix active, et pouvoir être communiquée clairement aux organismes de réglementation, au public, aux titulaires de permis et aux parties prenantes. Tout en étant relié aux objets d'Ingénieurs Canada, son énoncé ne devrait pas indiquer comment la vision sera réalisée ni comprendre des éléments qui relèvent de la compétence des organismes de réglementation.

Durant l'atelier, trois visions proposées ont été présentées aux participants :

1. Un organisme qui continue à apporter une valeur exceptionnelle aux organismes de réglementation, améliorant ainsi la confiance envers la profession d'ingénieur au pays.
2. Renforcer la profession d'ingénieur au pays afin d'en faire un exemple phare pour les professions autoréglementées à travers le monde.
3. Une fédération collaborative d'organismes de réglementation canadiens qui fait progresser la réglementation du génie et la profession d'ingénieur.

On a demandé à chaque table de participants de sélectionner leur énoncé de vision préféré ou d'en proposer un nouveau. Une fois que tous les énoncés de vision proposés ont été présentés, les participants ont été invités à voter pour la vision qu'ils préféreraient (voir les photos présentées à l'annexe 2). Voici les énoncés de vision proposés, avec le nombre de votes reçus par chacun :

Visions proposées	Nombre de votes
Renforcer et faire progresser la profession d'ingénieur en tant que fédération d'organismes de réglementation collaborative et digne de confiance.	14
Un organisme national unifié qui fait progresser la réglementation du génie et la profession d'ingénieur.	10
Des organismes de réglementation du génie qui collaborent pour améliorer la protection du public.	5
Soutenir les organismes de réglementation et faire valoir leur rôle de protection du public en cernant et en harmonisant les pratiques optimales de réglementation du génie (au Canada).	2
La communauté canadienne du génie dirige la réglementation de la profession.	2
Faire progresser la réglementation du génie et la profession d'ingénieur dans le cadre d'une fédération unifiée d'organismes de réglementation canadiens.	1
Ingénieurs Canada est une fédération d'organismes de réglementation du génie collaborative et digne de confiance qui renforce et fait progresser la profession d'ingénieur dans l'intérêt public.	0
Nous appuyons les normes rigoureuses et cohérentes d'autoréglementation du génie au Canada afin de protéger la sécurité et le bien-être du public.	0

Il a été généralement reconnu qu'une profession unifiée et une harmonisation des pratiques optimales dans l'ensemble des zones de compétence constituent une situation souhaitée pour l'avenir. Il a aussi été reconnu qu'Ingénieurs Canada soutient les organismes de réglementation et que leur collaboration déterminera le niveau de succès qui sera atteint. Certains participants ont mentionné que le but ultime est de protéger le public et qu'il faut cesser d'axer la discussion sur le maintien de l'autoréglementation.

Plusieurs participants ont indiqué qu'il fallait être audacieux et formuler un énoncé de vision attrayant qui englobe les objets d'Ingénieurs Canada.

La vision sera précisée et parachevée au cours de l'atelier de juin d'Ingénieurs Canada.

## Mission d'Ingénieurs Canada

Comme l'énonce la [politique du conseil 1.3](#), Ingénieurs Canada a pour objets de servir les intérêts collectifs des organismes de réglementation, de promouvoir et de maintenir les intérêts, l'honneur et l'intégrité de la profession d'ingénieur au Canada, et de faire toute chose légale, accessoire ou favorable à l'accomplissement de ces objets, notamment de servir les organismes de réglementation et de renforcer la profession d'ingénieur en s'acquittant de ce qui suit :

1. Agréer les programmes d'études de premier cycle en génie.
2. Faciliter et encourager de bonnes relations de travail entre les organismes de réglementation.
3. Fournir des services et des outils qui permettent l'évaluation des compétences en génie, favorisent l'excellence en matière d'exercice et de réglementation du génie, et facilitent la mobilité des ingénieurs au Canada.

4. Offrir des programmes nationaux.
5. Faire valoir les intérêts de la profession auprès du gouvernement fédéral.
6. S'employer activement à faire un suivi, à mener des recherches et à fournir des conseils en ce qui concerne les changements et les progrès qui ont une incidence sur l'environnement réglementaire et la profession d'ingénieur.
7. Gérer les occasions et les risques associés à la mobilité internationale du travail et des praticiens.
8. Encourager la reconnaissance de la valeur et des contributions de la profession à la société, afin notamment de susciter l'intérêt de la prochaine génération de professionnels.
9. Promouvoir au sein de la profession une diversité et une inclusivité qui reflètent celles de la société canadienne;
10. Protéger tous mot(s), marque(s), slogan(s), ou logo(s), ou toute œuvre littéraire ou autres œuvres se rapportant à la profession d'ingénieur ou à ses objets.

On a demandé aux participants de confirmer que ces objets constituent la mission d'Ingénieurs Canada. Même s'il a été généralement reconnu que les objets sont la mission, certains participants ont proposé d'utiliser seulement le premier paragraphe pour rendre le message plus succinct et plus facile à communiquer à l'extérieur.

## Valeurs d'Ingénieurs Canada

---

Les valeurs sont les convictions partagées qui guident la prise de décision à Ingénieurs Canada. Elles guident le processus décisionnel, incarnent la culture organisationnelle et précisent ce qui est le plus important pour l'organisme. Comme l'indique la [politique du conseil 1.2](#), les principes directeurs du conseil d'Ingénieurs Canada sont les suivants :

### 1. Répondre aux besoins des organismes de réglementation

- Atteindre un équilibre entre la satisfaction des besoins des organismes de réglementation et le renforcement de l'intérêt collectif :
  - Au moyen du dialogue et
  - Tel que déterminé de façon collaborative par les organismes de réglementation.
- Les organismes de réglementation sont les « propriétaires » de la relation et du dialogue avec les titulaires de permis de la profession.
- Démontrer le lien entre les orientations du conseil, l'objet d'Ingénieurs Canada, et les besoins des organismes de réglementation.

### 2. Assurer la transparence et la responsabilisation du processus décisionnel

- S'assurer que le processus est clair et transparent.
- Engager activement dans le processus toutes les parties prenantes touchées.
- Veiller à ce que le processus tienne compte des commentaires et des conseils fournis dans le cadre des consultations.
- Communiquer à toutes les parties touchées le contexte et la justification des décisions finales.

### 3. Encourager la participation et l'engagement des organismes de réglementation

- Contribuer de manière proactive à la compréhension des enjeux touchant la profession, et établir et maintenir un consensus national à ce sujet.
- Fournir aux organismes de réglementation un forum favorisant la collaboration et l'atteinte de consensus afin de comprendre, de prioriser et de satisfaire les besoins collectifs des organismes de réglementation.

### 4. Favoriser la diversité et l'inclusion au sein de la profession d'ingénieur canadienne

Les participants ont confirmé que ces principes directeurs constituent les valeurs du conseil d'Ingénieurs Canada.

En outre, dans le cadre du travail effectué sous l'égide d'Excellence Canada, le personnel d'Ingénieurs Canada a cerné ses propres valeurs :

- Notre crédibilité s'appuie sur la grande qualité de notre travail.
- Nous encourageons les nouvelles idées et les approches créatives.
- Nous sommes transparents et responsables.
- Nous créons et maintenons des relations de confiance.
- Nous comptons sur des personnes et des points de vue divers pour enrichir notre travail.

## Priorités stratégiques potentielles

Les priorités stratégiques devraient avoir une portée nationale, concorder avec les objets et les ressources d'Ingénieurs Canada, et compléter les initiatives des organismes de réglementation. Lors de l'atelier, les membres de chaque table ont été invités à proposer et présenter aux autres participants un maximum de cinq priorités stratégiques nouvelles ou existantes qui seraient intégrées dans le prochain plan stratégique. Chaque priorité a été inscrite sur une feuille de tableau affichée sur le mur (voir les photos à l'annexe 2). Le personnel d'Ingénieurs Canada a regroupé les feuilles et validé leur regroupement auprès des participants. Les participants ont ensuite reçu cinq pastilles colorées leur permettant de voter pour les priorités de leur choix. Le tableau suivant présente les priorités stratégiques proposées, les principaux points de discussion, ainsi que le nombre de votes accordés par les participants :

Priorités stratégiques proposées	Principaux points de discussion	Nombre de votes
<b>Collaboration et harmonisation</b>	Les participants ont cerné plusieurs obstacles à la collaboration, notamment les lois, les personnalités, l'inertie et les conseils des organismes de réglementation. Ils ont aussi répertorié plusieurs aspects pouvant faire l'objet d'une harmonisation nationale, comme l'agrément, le développement professionnel continu (notamment sur l'éthique et la déontologie) et les exigences relatives aux diplômés issus de programmes non agréés par le BCAPG. Les participants ont reconnu que la mise en œuvre de l'évaluation sur la base des compétences devrait se poursuivre et que, même si elle correspond à l'exigence de quatre années d'expérience de travail, nous devrions peut-être revoir cette exigence, surtout à la lumière de la nouvelle exigence de deux ans adoptée au Québec. Certains ont aussi mentionné qu'il faudrait considérer l'utilisation d'une approche « right touch » pour les processus d'admission.	62

Priorités stratégiques proposées	Principaux points de discussion	Nombre de votes
<b>Promotion et visibilité</b>	Plusieurs participants ont fait part de préoccupations concernant la réduction de la reconnaissance de la valeur de la réglementation du génie et du permis d'exercice. La campagne de promotion de Comptables professionnels agréés du Canada a été citée en tant que pratique exemplaire. Il a également été indiqué que l'OIQ a récemment mené une campagne semblable. Certains participants ont mentionné qu'il fallait aussi cibler les employeurs parce qu'ils peuvent influencer la décision des étudiants en génie d'obtenir ou pas leur permis d'exercice.	38
<b>Agrément</b>	On a reconnu unanimement qu'il fallait continuer à améliorer les processus d'agrément afin de tenir compte des nouvelles réalités de la formation et l'amélioration des relations avec les établissements d'enseignement supérieur.	33
<b>Capacité à s'adapter aux technologies émergentes</b>	Plusieurs participants ont évoqué la nécessité pour la profession de cerner divers changements technologiques, d'en évaluer l'impact potentiel sur le public et l'exercice du génie, ainsi que d'appuyer la mise en œuvre de changements réglementaires et d'efforts d'application de la loi. L'attribution du permis d'entrepreneur dans des disciplines nouvelles a également été mentionnée à plusieurs reprises.	24
<b>Diversité et inclusion</b>	Plusieurs participants ont indiqué que l'initiative 30 en 30 devrait se poursuivre et qu'il faudrait aussi faire des efforts pour tenir compte de l'intersectionnalité et cibler d'autres groupes, comme les personnes LGBTQ, les plus jeunes, les personnes racisées, les personnes handicapées et les nouveaux Canadiens.	23
<b>Financement équitable et durable</b>	On a exprimé de la frustration quant au fait qu'Ingénieurs Canada n'a pas encore atteint de consensus sur son financement, ce qui a une incidence négative sur les relations avec les organismes de réglementation. Les aspects démographiques devraient être pris en compte pour assurer la viabilité à long terme des options de financement.	13

Étant donné que la priorité proposée « Représentations auprès du gouvernement fédéral » n'a reçu qu'un seul vote, elle n'a pas été incluse dans le tableau ci-dessus. Il a également été proposé de faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il exige que ses employés ingénieurs détiennent un permis d'exercice. De plus, les votes accordés aux processus d'admission « right touch » et à l'évaluation sur la base des compétences ont été intégrés aux votes accordés à Collaboration et harmonisation.

La liste des priorités stratégiques sera précisée et parachevée au cours de l'atelier de juin d'Ingénieurs Canada.

## Prochaines étapes

Le personnel d'Ingénieurs Canada réalisera une évaluation préliminaire et fournira une description proposée pour chaque priorité. Par la suite, le conseil finalisera l'énoncé de vision, et précisera et sélectionnera les priorités stratégiques lors de sa retraite de juin. La mission (objets), la vision, les valeurs (principes directeurs) et les priorités stratégiques seront toutes intégrées dans l'ébauche du Plan stratégique 2022-2024 d'Ingénieurs Canada, qui sera soumis à la consultation des organismes de réglementation à l'automne 2020.

## Annexe 1 : Liste des participants à l'atelier

---

Cette section présente la liste des participants à l'atelier, avec les organismes auxquels ils appartiennent :

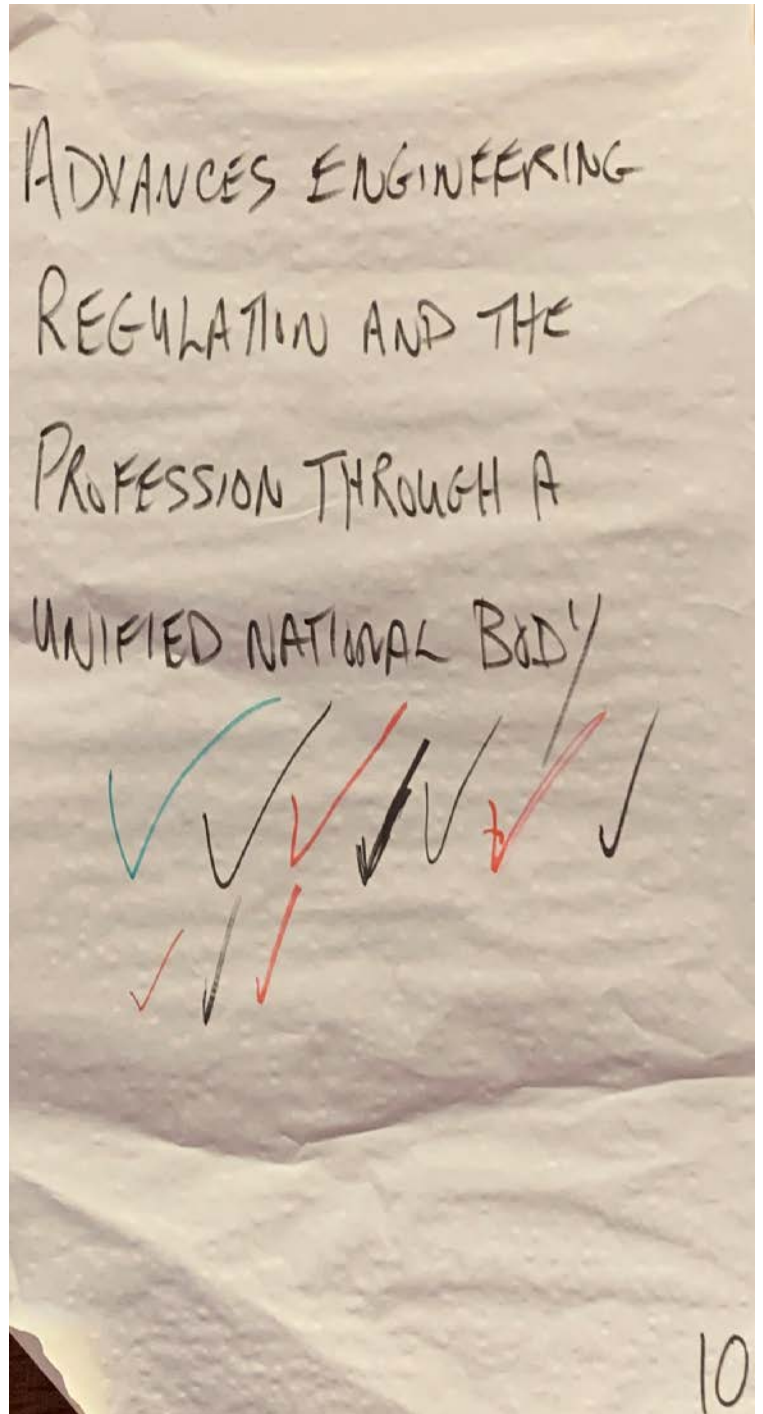
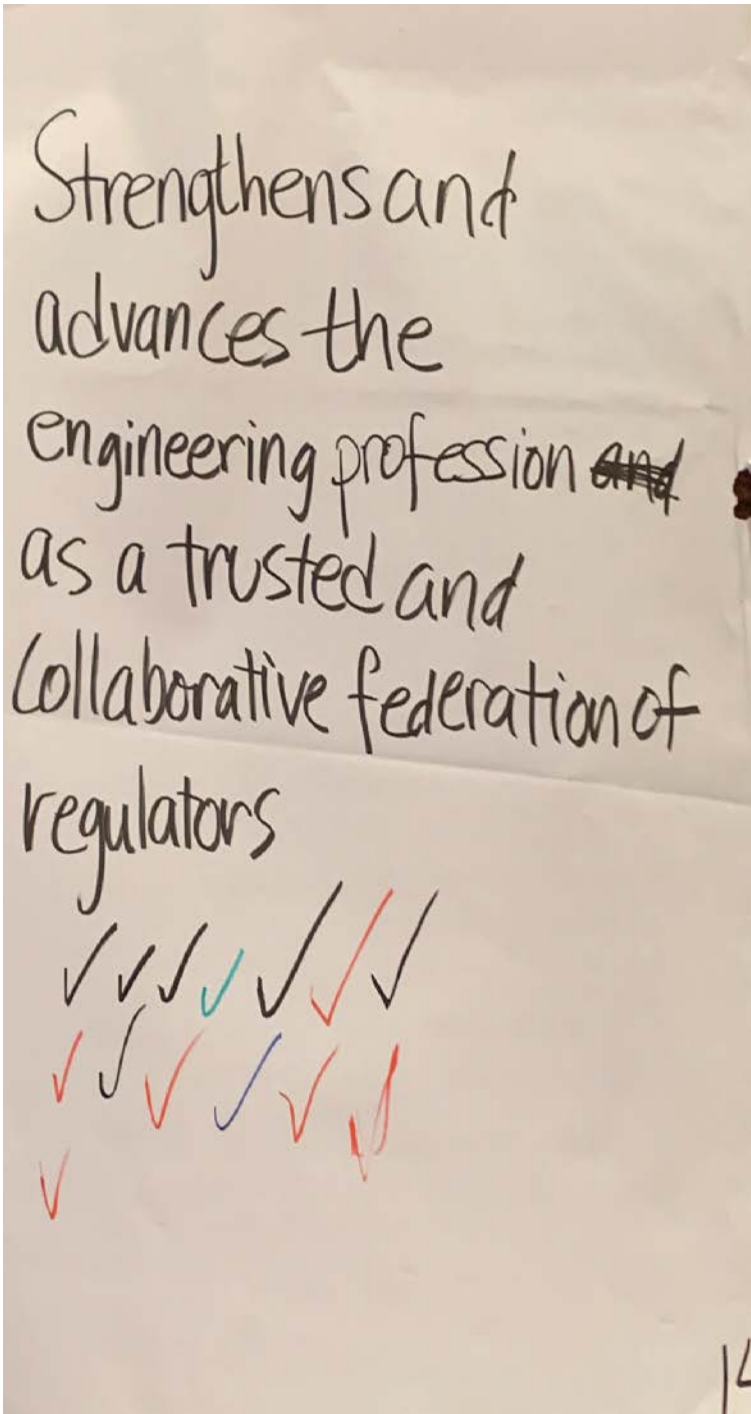
- **Kathy Baig**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Québec, et présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- **Christian Bellini**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Ontario
- **Luigi Benedicenti**, président, Bureau canadien d'agrément des programmes de génie
- **Annette Bergeron**, présidente sortante, conseil d'Ingénieurs Canada
- **Jean Boudreau**, présidente élue, conseil d'Ingénieurs Canada
- **Janet Bradshaw**, chef de la direction et registraire, Professional Engineers & Geoscientists Newfoundland & Labrador
- **Terry Brookes**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Northwest Territories and Nunavut Association of Professional Engineers and Geoscientists
- **Danny Chui**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Ontario
- **Karen Costello**, présidente, Northwest Territories and Nunavut Association of Professional Engineers and Geoscientists
- **Lia Daborn**, chef de la direction, Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick
- **Chris Dixon**, président, Engineers Yukon
- **Lisa Doig**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Alberta
- **Justin Dunn**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Île-du-Prince-Édouard
- **Ann English**, chef de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists British Columbia
- **George Eynon**, président, Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta
- **Gary Faulkner**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Alberta
- **Terry Fonstad**, président, Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan
- **Dwayne Gelowitz**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Saskatchewan
- **Brent Gibson**, gestionnaire, Communications, Ingénieurs Canada
- **Linda Golding**, directrice générale et directrice de l'inscription, Northwest Territories and Nunavut Association of Professional Engineers and Geoscientists
- **David Goosney**, président, Professional Engineers & Geoscientists Newfoundland & Labrador
- **Nancy Hill**, présidente, Professional Engineers Ontario
- **Jeff Holm**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Colombie-Britannique
- **Kimberley King**, directrice générale et registraire, Engineers Yukon
- **Jim Landrigan**, directeur général et registraire, Engineers PEI
- **Andrew Lockwood**, président élu, Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan
- **David Lynch**, président, Ingénieurs Canada
- **Lianna Mah**, présidente, Engineers & Geoscientists British Columbia
- **Mahmoud Mahmoud**, vice-président, Bureau canadien des conditions d'admission en génie
- **Pal Mann**, chef de la direction et registraire, Engineers Nova Scotia
- **Gerard McDonald**, chef de la direction, Ingénieurs Canada
- **Robert McDonald**, directeur général et registraire, Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan

- **Jay Nagendran**, chef de la direction et registraire, Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta
- **Dawn Nedohin-Macek**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Manitoba
- **Mélanie Ouellette**, gestionnaire, Compétences professionnelles, Ingénieurs Canada
- **Jitendra Paliwal**, président, Engineers Geoscientists Manitoba
- **Cassandra Polyzou**, gestionnaire, Diversité, Équité et Inclusion, Ingénieurs Canada
- **Stephanie Price**, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires, Ingénieurs Canada
- **Kelly Reid**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Ontario
- **Marlo Rose**, président, Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick
- **Changiz Sadr**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Ontario
- **Jeanette M. Southwood**, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques, Ingénieurs Canada
- **Evelyn Spence**, avocate-conseil, Ingénieurs Canada
- **Marisa Sterling**, présidente élue, Professional Engineers Ontario
- **Beryl Strawczynski**, gestionnaire, Recherche réglementaire et Mobilité internationale, Ingénieurs Canada
- **Joey Taylor**, gestionnaire, Affaires publiques, Ingénieurs Canada
- **Heidi Theelen**, gestionnaire, Excellence organisationnelle, Ingénieurs Canada
- **Jane Tink**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Alberta
- **Lynn Tremblay**, planificatrice de réunions et d'événements, Ingénieurs Canada
- **Richard Trimble**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Yukon
- **Andre Veinotte**, président, Engineers Nova Scotia
- **Steve Vieweg**, membre du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques
- **Michael Wrinch**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Colombie-Britannique
- **Chris Zinck**, membre du conseil d'Ingénieurs Canada, Nouvelle-Écosse
- **Johnny Zuccon**, chef de la direction et registraire, Professional Engineers Ontario



## Annexe 2 : Photos des visions et des priorités stratégiques proposées

Cette section présente des photos des visions et des priorités stratégiques proposées par les participants :



Engineering regulators  
collaborating to  
advance ~~the~~ the  
protection of the  
public (~~interest?~~)

✓✓✓✓

5

Canada's engineering  
Community is the <sup>led</sup> ~~leader~~ ~~leader~~  
regulation of the profession  
of regulated professions.

✓

Engineering  
standard.

The Canadian P.Eng is globally respected  
~~as~~ sign of engineering excellence

2

✓  
May the 4th be with you:

To support and advocate  
for regulators in protecting  
the public interest through  
identification and  
harmonization of best practices  
in the regulation of Engineering  
[in Canada]

✓  
2

ADVANCES ENGINEERING  
REGULATION AND THE PROFESSION  
THROUGH A UNIFIED FEDERATION  
OF CANADIAN ENGINEERING  
REGULATORS

✓

1



Engineers Canada is a trusted, collaborative federation of Canadian engineering regulators that strengthens and advances the engineering profession in the public interest

WE SUPPORT THE CONSISTENT HIGH STANDARDS OF SELF-REGULATION OF ENGINEERING IN CANADA AND PROTECTING THE PUBLIC SAFETY AND WELFARE.

MEMBER SERVICES /  
BENEFITS & ALL NON-REGULATORY  
FUNCTIONS  
eg CPD, ADVOCACY

ADVOCACY w/ FEDERAL GOVT.

HARMONIZATION/HOLISM  
OF REGULATION ACROSS CANADA

Barriers  
to Collaboration

UNIFICATION

NATIONAL CPD  
PROGRAM

Harmonization national and  
international mobility

- national commitment
- Foreign trained eng. weakest link (PFE)

EMERGING  
DISCIPLINES

EMERGING DISCIPLINES

EQUITY DIVERSITY INCLUSION/  
Demographics

INCLUSION

CULTURAL  
CHANGE

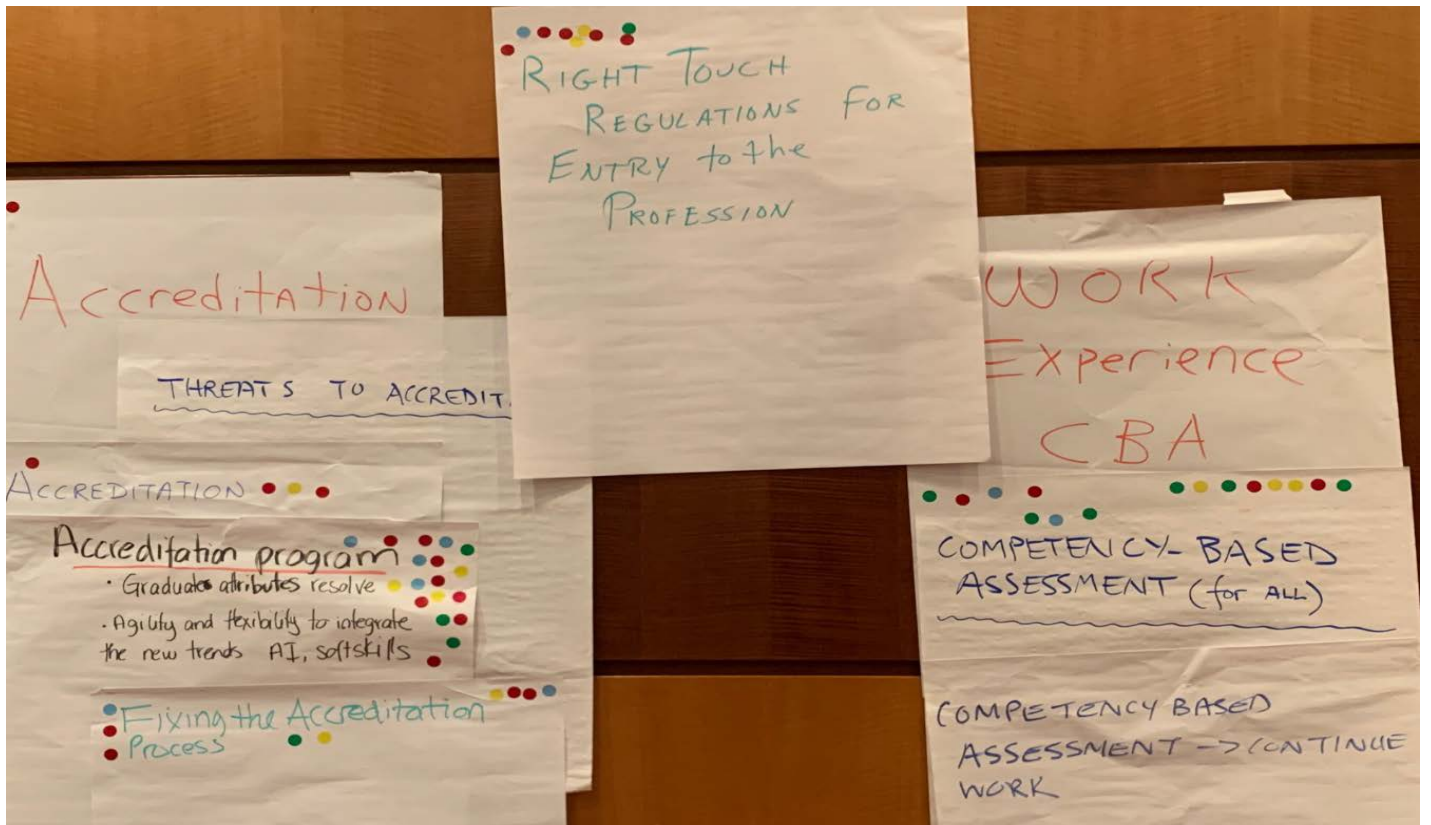
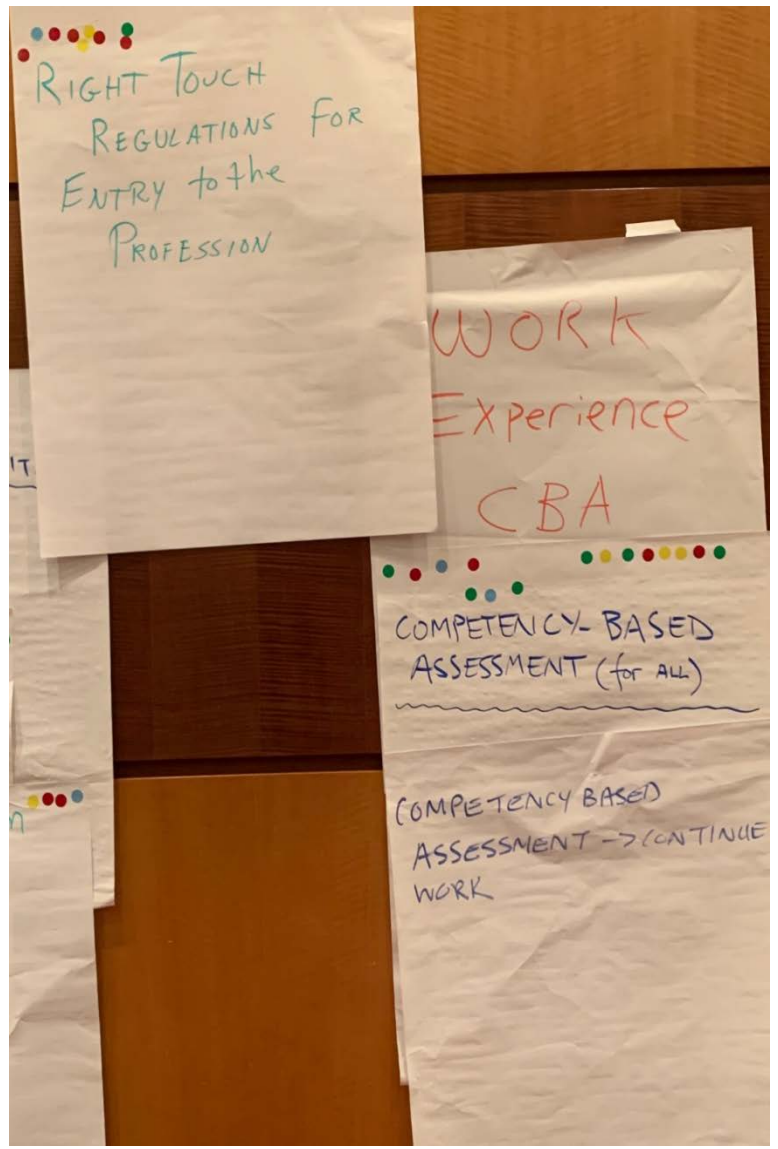
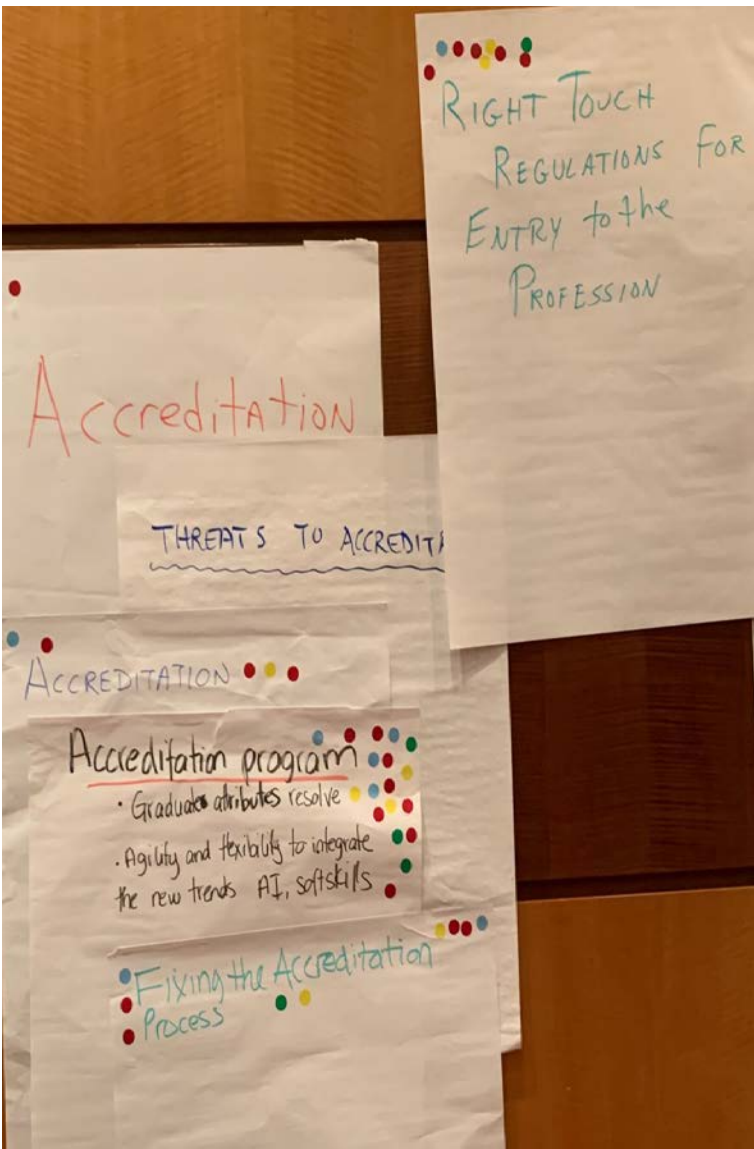
EXPAND DIVERSITY + INCLUSION  
INITIATIVE TO INCLUDE OTHER  
TYPES OF DIVERSITY AND INCLUSION.  
(age) (immigrants)  
etc

Diversity

- WOMEN
- indigenas
- LGBTQ

~~30 by 30~~  
RECRUITMENT, RETENTION  
& PD [30 by 30]





## \$USTAINABLE FUNDING

### Sustainable organization

- Financial stability
- ↓ Affinity, ↑ fees

Broader public awareness to increase relevancy, compliance and licensure rates.

## PUBLIC INFORMATION

Raise the profile and understanding the role of eng.

- trends keeping up with AI, tech
- National campaign
- increasing graduates member licensing
- forward looking

## PROMOTING PUBLIC ACCOUNTABILITY OF THE "LICENCE"

PROMOTE THE PROFESSION  
(the engineer brand) / LOBBY  
FEDERAL GOV.



BROADER EMPLOYER'S  
AWARENESS for <sup>ISSUES</sup> around  
Qualified Person  
and (Federal) government

■ FUTURE OF THE PROFESSION  
(how do regs. stay relevant,  
accreditation, labour market,  
regulation of <sup>emerging</sup> eng disciplines,  
working with gov, engineer entrepreneurs)